

Programme de travail du Groupe Pompidou (2026-2029)

I. INTRODUCTION

Les développements récents montrent que l'évolution de la fabrication et du marché des drogues, ainsi que la propagation des addictions liées au numérique, entraînent des risques et des dommages sans précédent pour la société et les individus. L'émergence rapide des drogues synthétiques – souvent produites par des réseaux criminels – introduit des risques sanitaires inconnus et exerce une pression supplémentaire sur les systèmes de santé. La propagation des addictions générées par les algorithmes dans les applications basées sur Internet a conduit à une nouvelle vague de dépendances induites par le comportement. Ces tendances sont fréquemment exploitées par des intérêts commerciaux et criminels, ainsi que par le crime organisé, qui ciblent souvent des personnes vulnérables pour les entraîner dans des activités criminelles.

Les États sont constamment confrontés à la nécessité d'adopter une approche multidimensionnelle dans le contexte des politiques biomédicales, sanitaires, antidrogues et de lutte contre les addictions. La théorie du changement du Groupe Pompidou repose déjà sur un cadre englobant quatre piliers : prévention, réduction des risques, traitement et rétablissement, et réduction de l'offre. En d'autres termes, il s'agit de veiller à ce que ses politiques restent fermement ancrées dans le respect des droits humains et des principes de l'État de droit et s'appuient sur la préparation à faire face aux défis de santé publique et de sécurité liés aux drogues et aux addictions.

Cette approche reconnaît la nature des politiques en matière de drogues, en mettant l'accent non seulement sur la réduction des dommages et le traitement des addictions, mais aussi sur des stratégies de prévention proactives et grâce à un contrôle responsable et bien orchestré de l'offre. Cela devrait conduire à des améliorations tangibles des politiques nationales, dont le renforcement des garanties juridiques, la réduction des dommages, l'amélioration de l'accès au traitement et la mise en place de mécanismes de contrôle de l'offre plus efficaces.

En intégrant ces éléments, le Groupe Pompidou vise à défendre la dignité humaine tout en relevant les défis complexes posés par la consommation de substances et les dépendances.

II. PILIERS

Au cours du programme de travail 2023-2025, le Groupe Pompidou a continué à contribuer à l'élaboration de politiques en matière de drogues qui établissent un équilibre essentiel entre la protection de la santé et de la sécurité publiques et la défense des droits individuels. Il promeut des politiques humaines et durables en matière de drogues en apportant des réponses multidisciplinaires aux problèmes résultant de la consommation de substances et des comportements addictifs.

Compte tenu de la nature mondiale des problèmes liés à la drogue, le Groupe Pompidou s'est imposé comme un pont entre l'Europe et les autres continents. Il offre un forum de débat ouvert pour discuter des différentes approches s'agissant de politique en matière de drogue, propose des solutions innovantes, facilite le renforcement des capacités dans toutes les disciplines afin d'améliorer les connaissances pour des choix politiques mieux informés et fondés sur des données probantes.

À partir de là, il s'est lancé dans un nouveau chapitre, axé sur l'élaboration de politiques sous la forme de normes et d'instruments futurs pour les États membres du Conseil de l'Europe. Cela permettra sans aucun doute d'améliorer les orientations et les ressources destinées aux décideurs politiques, aux gestionnaires et aux praticiens travaillant dans le domaine des politiques de drogues. Cela favorisera ainsi une approche plus éclairée et plus stratégique de l'élaboration et de la gestion de ces politiques.

L'approche du Groupe Pompidou, ancrée dans un **socle clair de quatre piliers**, vise à garantir que le cadre juridique et politique soit aligné sur les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire la théorie du changement de l'Organisation.¹ Le cadre logique de l'intervention devrait se concentrer davantage sur l'élaboration de normes et d'outils grâce à des recommandations fondées sur des données probantes pour les politiques en matière de drogues et des addictions.

La coopération facilite le renforcement des capacités et la collaboration intersectorielle grâce à la formation, à l'orientation politique, à la mise en réseau et à la fourniture de ressources, permettrait d'obtenir des résultats immédiats. Ce n'est que sur cette base que les États membres seront en mesure d'élaborer des stratégies et des politiques éclairées et respectueuses des droits humains en matière de drogues, d'activités illicites et des addictions. Avec le temps, les États adaptent leur législation et leurs pratiques afin de refléter ces principes, ce qui a un impact tangible sur les individus qui bénéficient d'une protection renforcée, d'une réduction des risques, de traitements et de mesures de rétablissement, ainsi que d'une réduction de l'offre.

Ces piliers feront partie intégrante du cadre d'intervention, garantissant une approche globale, durable, transversale et inclusive de la politique en matière de drogues et des addictions. Ils enrichiront l'orientation du programme de travail, en ajoutant un cadre aux éléments stratégiques tout en soutenant une mise en œuvre éclairée et structurée au cours des quatre prochaines années.

Prévention :

- ☐ Programmes de prévention de la consommation de substances et des dépendances **fondés sur des données probantes et inclusifs** (populations à haut risque, jeunes, adultes vulnérables).
- ☐ **Politiques efficaces pour lutter contre les risques liés** aux jeux vidéo et jeux d'argent et de hasard en ligne.

Réduction des dommages :

- ☐ **Initiatives et services efficaces de réduction des risques** visant à lutter contre les conséquences néfastes pour la santé et la société de la consommation de drogues et des dépendances.
- ☐ **Communautés thérapeutiques** pour les troubles liés à la consommation de substances et les dépendances.

Traitement et rétablissement :

- ☐ **Approches thérapeutiques fondées sur des données probantes** pour les troubles liés à l'usage de substances et les dépendances.
- ☐ **Traitement accessible, spécialisé et humain** pour les personnes impliquées dans des situations de violence liées à la drogue.

Réduction de l'offre :

- ☐ **Précurseurs de drogues, chaînes de production et de distribution.**
- ☐ **Application de la loi et douanes** : stratégies, capacités et réseaux (aériens, maritimes, terrestres).
- ☐ **Criminalité organisée, trafic de drogue et infractions liées à la drogue.**

Groupes cibles : les établissements d'enseignement, les établissements pénitentiaires et carcéraux, les centres sociaux et communautaires, les autorités publiques nationales, les milieux professionnels et la société dans son ensemble.

¹ Programme et budget du Conseil de l'Europe pour 2024-2027.

III. PRIORITES

La promotion des droits humains et de l'État de droit dans les politiques en matière de drogues et des addictions est essentielle pour préserver la dignité individuelle. Cette approche garantit que les interventions respectent la dignité des personnes touchées par la consommation de substances, en intégrant des systèmes de soutien médicaux, sociaux et psychologiques, plutôt que de les traiter simplement comme des problèmes à résoudre. En intégrant des systèmes de soutien médicaux, sociaux et psychologiques, nous pouvons briser le cycle de la dépendance et apporter une réponse plus globale à ce problème. De plus, cette approche peut également contribuer à entraver et à combattre le crime organisé et le trafic de drogue, qui exploitent souvent les personnes vulnérables à des fins lucratives.

Pour traiter le lien entre la santé mentale et les troubles liés à la consommation de substances, il faut des interventions spécialisées pour les conditions complexes concomitantes. L'adaptation aux nouveaux défis, tels que les drogues synthétiques et les changements sociétaux, améliore l'élaboration des politiques. Le renforcement du rôle de la société civile encourage la diversité des perspectives dans la conception des politiques, tandis que l'amélioration de la coopération internationale facilite une action transfrontalière efficace contre les problèmes liés à la drogue, tels que le crime organisé, le trafic de drogue et la production de drogue.

Une approche holistique des politiques en matière de drogues et des addictions nécessitera l'intégration de cadres médicaux, psychologiques, sociaux et juridiques pour trouver des solutions durables. En outre, elle nécessitera des interventions centrées sur la personne qui s'attaquent aux causes profondes plutôt qu'aux symptômes. Ainsi, la définition de priorités garantira une approche équilibrée entre les mesures concernant la santé publique et la sécurité publique. Ainsi, la collaboration et le soutien entre les États membres, la société civile et les communautés renforceront l'inclusion, réduiront la stigmatisation, défendront les droits humains et renforceront l'État de droit.

Sur la base des propositions de thèmes, actions, activités, interventions et besoins présentées par les États membres, six priorités stratégiques ont été identifiées pour le Groupe Pompidou pour la période 2026-2029, abordant les politiques en matière de drogues et des addictions à travers une approche équilibrée fondée sur les droits humains et l'État de droit.

Chaque priorité contribue à une vision plus large, mettant l'accent sur la prévention, la réduction des dommages, le traitement et la réduction de l'offre.

- | | |
|---------------------|---|
| Priorité 1 : | Promouvoir les droits humains dans les politiques en matière de drogues et des addictions |
| Priorité 2 : | Soutenir une approche intégrale des addictions |
| Priorité 3 : | Aborder l'intersection entre la santé mentale et les troubles liés à la consommation de substances |
| Priorité 4 : | Renforcer la coopération internationale |
| Priorité 5 : | Renforcer le rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques en matière de drogues et des addictions |
| Priorité 6 : | Répondre aux nouveaux défis |

IV. CADRE LOGIQUE : ACTIONS ET RESULTATS ATTENDUS

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ²		
Résultats attendus / Réalisations		Livrables / actions		Référence budgétaire	Calendrier proposé ³	Soutien à la coopération pertinent / Interventions	
RA. 1 Intégration des droits humains dans les politiques en matière de drogues et des addictions							
1.1	<u>Lignes directrices disponibles pour placer les droits humains au cœur des politiques en matière de drogues et des addictions</u>	1.1.1 Les États s'engagent à mettre en œuvre des lignes directrices politiques globales qui intègrent les principes fondamentaux des droits humains au cœur des politiques en matière de drogues et des addictions, en garantissant des approches éthiques et fondées sur les droits dans la législation et la pratique			T1-T4 2026 T1-T4 2027		
		1.	Aider les États membres à élaborer et à diffuser des cadres politiques qui intègrent la protection des droits humains dans les politiques en matière de drogues et des addictions.				
			2.	Améliorer l'application des lignes directrices politiques fondées sur les bonnes pratiques et les normes internationales, tout en apportant un soutien au renforcement des capacités des décideurs politiques et des praticiens pour une mise en œuvre efficace et le respect des principes des droits humains.			
1.2	<u>Évaluation efficace de la conformité des politiques nationales en matière de drogues et des addictions avec les normes relatives aux droits humains</u>	1.2.1 Mobilisation et utilisation de l'outil (informatique) d'évaluation des droits humains			2026-2029		
		3.	Garantir la cohérence et l'efficacité de l'outil et veiller à ce qu'il atteigne son objectif final, tout en harmonisant les politiques en matière de drogues et des addictions avec les normes internationales relatives aux droits humains.				
			4.	Recommandations sur l'optimisation et les améliorations futures de l'outil informatique d'évaluation des droits humains.			

² Ressources extrabudgétaires du Conseil de l'Europe : [lien](#)

³ Calendrier à finaliser d'ici la fin octobre 2025 – avant la soumission, suivie des références budgétaires.

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ²	
Résultats attendus / Réalisations		Livrables / actions		Référence budgétaire	Calendrier proposé ³	Soutien à la coopération pertinent / Interventions
1.3	Introduction de <u>normes sur l'intégration des droits humains</u> dans les politiques en matière de drogues et des addictions (DH-PDA)	1.3.1	Recommandation du Comité des Ministres sur les droits humains dans les politiques en matière de drogue		T1-T4 2026 2026-2029	
		5.	Élaboration d'une politique par l'organe subordonné du CM, le DH-PDA, en vue de rédiger une recommandation du Comité des Ministres (<i>procédure d'établissement de normes</i>).			
		6.	Introduction, lancement, mise en œuvre et suivi de la recommandation du Comité des ministres nouvellement adoptée.			
1.4	Intégration les composantes d'égalité de genre, de l'enfance et de la lutte contre la <u>stigmatisation</u> dans la conception des politiques en matière de drogue et des addictions	1.4.1	Mise en œuvre du Guide sur l'intégration de la dimension de genre et des droits de l'enfant dans les services destinés aux familles touchées par la consommation de drogues au niveau[x] national[aux]		T4 2026-T4 2028	
		7.	Élaborer des notes d'orientation sur les approches tenant compte des traumatismes à l'intention des jeunes et des familles, des éducateurs, des prestataires de soins de santé et des décideurs politiques afin d'intégrer des perspectives axées sur l'égalité des sexes, les droits de l'enfant et la non-stigmatisation.			
		8.	Faciliter et soutenir l'intégration d'outils linguistiques personnalisés et non-stigmatisants destinés à être utilisés et appliqués par les décideurs politiques des autorités nationales et les programmes/établissements scolaires.			
RA. 2 Politiques globales en matière de drogues et des addictions et cadres juridiques						
2.1	<u>Stratégies disponibles de réduction des risques et des dommages liés aux addictions en ligne</u>	2.1.1	Élaboration de stratégies d'intervention visant à prévenir la dépendance numérique tout en favorisant la santé mentale des enfants et des jeunes		T1 2026 – T4 2029	
		9.	Aider les États membres à concevoir et à mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière de dépendance qui intègrent la santé, l'application de la loi et les services sociaux.			

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ² Soutien à la coopération pertinent / Interventions
Résultats attendus / Réalisations		Livrables / actions	Référence budgétaire	Calendrier proposé ³	
		10. Continuer à aborder les nouvelles formes de dépendance, en particulier les nouvelles pratiques de prévention dans le monde numérique, en explorant les interventions et les outils en ligne disponibles en matière d'auto-assistance et de traitement.			
		11. Promouvoir des initiatives de sensibilisation du public et des programmes éducatifs fondés sur des données probantes (en coopération avec l'EUDA et l'OMS) qui atténuent l'impact de la dépendance aux réseaux sociaux chez les enfants et les jeunes.			
		12. Soutenir la conception de stratégies nationales pour lutter contre les addictions au numérique et aux réseaux sociaux dans les établissements d'enseignement (en intégrant des mesures préventives et des cadres d'intervention).			
2.2	<u>Normes et options réglementaires introduites pour réduire les risques et les dommages liés aux addictions en ligne / numériques associées à la santé mentale</u>	2.2.1 Recommandation du Comité des ministres sur la dépendance à Internet/au numérique		T1 2026 – T4 2029	
		13. Lutter contre les risques liés aux jeux vidéo et aux jeux d'argent et de hasard en ligne.			
		14. Élaboration d'une politique par l'organe subordonné du CM, CD-OnAD, en vue de rédiger une recommandation du Comité des Ministres (<i>procédure d'établissement de normes</i>).			
		15. Introduction, lancement, mise en œuvre et suivi de la recommandation du Comité des ministres nouvellement adoptée.			
2.3	<u>Approches innovantes en matière de politique en matière de drogue et de cadres juridiques</u>	2.3.1 Outils et notes d'orientation disponibles sur une réglementation complète des substances et sur des réponses aux infractions liées à la drogue fondées sur les droits		2027-2029	
		16. Fourniture d'une analyse des cadres juridiques (concernant l'usage du cannabis) sur les modes de consommation et les usages à risque, ainsi que leur impact sur les taux de consommation et les infractions connexes.			

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ² Soutien à la coopération pertinent / Interventions
Résultats attendus / Réalisations		Livrables / actions	Référence budgétaire	Calendrier proposé ³	
		17. Encourager l'adoption de sanctions alternatives non coercitives, conformes aux normes relatives aux droits humains, tout en menant une analyse comparative de la criminalisation de la consommation de cannabis (et d'autres substances) par rapport à ses conséquences globales.			
		18. Développement d'outils complets pour renforcer les capacités des professionnels du système judiciaire à appliquer des approches fondées sur les droits aux infractions liées à la drogue à toutes les étapes du processus pénal.			
2.4	Lutter contre les comportements addictifs divers et les nouvelles substances	2.4.1 Approche élargie aux divers comportements addictifs/addictions		2027-2029	
		19. Études sur la consommation d'alcool, y compris la consommation à risque contrôlé, les thérapies alternatives et les implications pour une consommation responsable et une réglementation.			
		20. Recherche et examen visant à déterminer s'il convient d'inclure les produits qui imitent ou sont associés à la consommation de drogues illicites – tels que les « poudres énergisantes » (par exemple, « Sniffy ») et autres produits similaires – et examen des interdictions connexes.			
		21. Rapport complet identifiant les risques et les méfaits associés aux dépendances autres qu'aux drogues illégales (telles que l'alcool, le tabac et le vapotage), élaboré en étroite collaboration avec l'OMS afin d'assurer la cohérence et d'éviter la duplication des efforts, sur la base des données scientifiques actuelles et des perspectives de santé publique.			
2.5	Introduction de stratégies fondées sur des données probantes pour des politiques inclusives en matière de drogues	2.5.1 Recherche et élaboration de politiques traitant de l'intersection entre la consommation de drogues et le sans-abrisme, en mettant l'accent sur les droits de la personne et l'inclusion sociale.		2027-2029	
		22. Études et consultations des parties prenantes afin d'éclairer les stratégies qui intègrent le logement, le soutien aux personnes dépendantes et les services sociaux, garantissant ainsi des politiques antidrogue complètes et inclusives qui tiennent compte des déterminants sociaux de la santé.			

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ² Soutien à la coopération pertinent / Interventions
Résultats attendus / Réalisations		Livrables / actions		Référence budgétaire	Calendrier proposé ³
		23.	Rapprocher le logement, les services sociaux et le soutien en matière d'addiction pour les communautés marginalisées.		
RA. 3 Stratégies améliorées de réduction des dommages et de traitement					
3.1	<u>Intersection entre la santé mentale et les troubles liés à l'usage de substances psychoactives</u>	3.1.1	Stratégies améliorées de réduction des dommages et traitements adaptés aux contextes nationaux, intégrant des évaluations de la santé mentale et des addictions afin de combler les lacunes et de proposer des solutions efficaces		2027-2029
		24.	Explorer les interventions de réduction des dommages et de traitement, faciliter les discussions sur les approches innovantes tout en évaluant les interactions entre la santé mentale et les addictions afin de renforcer les réponses politiques.		
		25.	Orientations et stratégies disponibles pour les contextes nationaux.		
		26.	Stratégies de sensibilisation du public et de formation/sensibilisation visant à promouvoir la compréhension des relations complexes (entre les troubles de santé mentale, les troubles liés à l'usage de substances et d'autres addictions).		
3.2	<u>Soutenir les thérapies innovantes et les stratégies de réduction des dommages pour la polyconsommation de substances.</u>	3.2.1	Nouvelles approches de traitement et de réduction des risques pour la poly-consommation des substances		2027-2029
		27.	Promotion, accès et diffusion de la recherche scientifique sur le développement de traitements assistés par psychédéliques et du modèle correspondant à leurs conditions-cadres, y compris les approches fondées sur des preuves.		
		28.	Équilibre entre innovation, droits humains et sécurité des patients (en lien avec l'outil d'auto-évaluation des droits humains)		

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ²		
Résultats attendus / Réalisations		Livrables / actions		Référence budgétaire	Calendrier proposé ³	Soutien à la coopération pertinent / Interventions	
RA. 4 Renforcement de la coopération et des réseaux internationaux et régionaux							
4.1	Renforcement de la coopération avec les organisations internationales : UE/EUDA, ONUDC, OSCE, OCHR, CICAD/OEA et OMS afin de promouvoir les connaissances, la recherche, les données, les pratiques et le renforcement des capacités	4.1.1	Coopération renforcée pour accroître les connaissances et l'expertise afin de faire face aux nouvelles tendances et aux nouveaux défis liés aux politiques en matière de drogue et des addictions		2026-2028		
		29.	Faciliter l'échange transfrontalier de connaissances et les initiatives conjointes afin d'améliorer les réponses politiques, les outils et les stratégies d'intervention dans les régions SEE, MEDNET et CICAD.				
		30.	Renforcement de l'Académie des politiques en matière de drogues en coopération avec les parties prenantes internationales afin d'améliorer les capacités d'élaboration de politiques et de renforcement des connaissances.				
4.2	Renforcement de la plateforme du réseau professionnel (protocoles médicaux) sur les politiques en matière de drogues et des addictions	4.2.1	Outils disponibles pour l'élaboration de politiques sur les médicaments contrôlés tels que les benzodiazépines et les opioïdes afin de prévenir les abus et les prescriptions inappropriées		2027-2029		
		31.	Plateforme permettant aux États membres de partager leurs pratiques, leurs recherches et leurs politiques sur les risques liés à la prescription excessive de médicaments psychoactifs, de promouvoir les contrôles réglementaires et répondant à la consommation abusive de substances et aux comportements addictifs.				
		32.	Recommandations politiques pour une utilisation rationnelle des médicaments contrôlés, y compris des protocoles clairs de déprescription visant à réduire le mésusage et à promouvoir des pratiques de prescription plus sûres dans toute l'Europe.				
		33.	Créer des synergies entre les livraisons surveillées (CD) améliorées et les outils du Conseil de l'Europe en matière d'entraide judiciaire (MLA) dans les affaires pénales.				

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ²
Résultats attendus / Réalisations		Livrables / actions	Référence budgétaire	Calendrier proposé ³	Soutien à la coopération pertinent / Interventions
RA. 5 Renforcement du rôle de la société civile dans l'élaboration des politiques en matière de drogues et des addictions					
5.1	Partenariats avec la société civile ont permettant de renforcer la capacité à mener des actions de <u>plaidoyer</u> et à participer à l'élaboration des politiques	5.1.1 Facilitation du plaidoyer et de l'implication de la société civile dans les politiques grâce à des échanges structurés et des initiatives pilotes		2026-2029	
		34. Faciliter des échanges réguliers avec jusqu'à quatre organisations de la société civile, dont une représentant des personnes ayant une expérience vécue, afin de discuter des critères d'engagement, de collaborer à des initiatives et d'élaborer des recommandations inclusives.			
		35. Pilotage de la mise en œuvre pilote des recommandations de l'étude sur l'intégration du « genre et des droits des enfants dans les services destinés aux familles touchées par la consommation de drogues », en particulier par le biais de programmes destinés aux enfants et aux jeunes ainsi qu'aux personnes ayant vécu ou vivant cette expérience.			
5.2	Approche complète et <u>inclusive des politiques de traitement et de lutte contre les addictions</u> , élaborée en consultation avec des personnes ayant vécu cette expérience et leurs familles	5.2.1 Participation accrue des personnes qui consomment des drogues aux discussions sur les politiques		2027-2029	
		36. Forums de sensibilisation et de consultation avec des partenaires internationaux et des ONG préconisant des approches inclusives, fondées sur des données probantes et éclairées, mettant en avant le rôle des personnes ayant vécu ou vivant ces expériences dans les processus d'élaboration des politiques.			
		37. Intégration d'approches sensibles au genre et prise en compte des rôles familiaux, parentaux et professionnels dans les stratégies de prévention et d'usage responsable, conformément aux normes d'égalité du Conseil de l'Europe.			
RA. 6 Relever les défis actuels et émergents					

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ² Soutien à la coopération pertinent / Interventions
Résultats attendus / Réalisations	Livrables / actions	Référence budgétaire	Calendrier proposé ³		
6.1 Lutter contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue en tant que menace permanente pour la santé et la sécurité publiques	6.1.1 Recommandation du Comité des Ministres sur les lignes directrices en matière de lutte contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue (OC-DT)		2026-2027		
	38. Étude de fond sur les lignes directrices politiques nécessaires pour lutter contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue, sur la base de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.				
	39. Promotion des lignes directrices pour lutter contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue sur la base de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.				
	40. Introduction, lancement, mise en œuvre et suivi de la recommandation récemment adoptée par le Comité des Ministres sur la lutte contre la criminalité organisée liée au trafic de drogue.				
6.2 Aborder les défis liés à la drogue et aux addictions dans le cadre des problèmes complexes auxquels sont confrontées les populations vulnérables dans le contexte migratoire	6.2.1 Réponses politiques disponibles pour relever les défis liés aux addictions chez les migrants et les demandeurs d'asile		2028-2029		
	41. Évaluation de la perspective d'égalité de genre et des impacts sociétaux afin d'éclairer les efforts de lutte contre la discrimination et les interventions adaptées aux populations migrantes vulnérables.				
	42. Note(s) d'orientation) / Élaboration de politiques sur les outils permettant de relever les défis liés aux addictions chez les migrants et les demandeurs d'asile.				
6.3 Analyse complète du recrutement de jeunes et de la distribution de substances illicites par des organisations criminelles ciblant des populations de plus en plus jeunes.	6.3.1 Mesures visant à lutter contre l'exploitation des groupes vulnérables (mineurs/jeunes adultes) par les organisations criminelles dans le cadre d'infractions liées à la drogue		2026-2028		
	43. Élaborer et mettre en œuvre des programmes d'intervention ciblés qui offrent aux jeunes et aux jeunes adultes à risque une éducation, un mentorat et d'autres opportunités afin de prévenir leur implication, leur engagement, leur accès et leur exploitation.				

Interventions du programme statutaire du Groupe Pompidou (2026-2029)					CoE/REB ² Soutien à la coopération pertinent / Interventions
Résultats attendus / Réalisations		Livrables / actions	Référence budgétaire	Calendrier proposé ³	
		44. Faciliter l'échange de bonnes pratiques, en mettant l'accent sur les stratégies axées sur la réinsertion qui reconnaissent les jeunes vulnérables comme étant à la fois des victimes et des auteurs, tout en promouvant des cadres juridiques et des systèmes judiciaires complets qui ont démontré leur efficacité sur la base de données probantes.			
6.4	Fournir des orientations pour traiter et explorer de nouvelles méthodes face à la menace croissante que représentent les substances synthétiques à haute puissance, les nouveaux mélanges de drogues et l'évolution des modes de consommation.	6.4.1 Orientations sur la prévention et la réduction du trafic illicite de drogues et de précurseurs		2027-2029	
		45. Mise en réseau et échange de connaissances entre les États membres, promotion des bonnes pratiques générales en matière de santé qui intègrent les services chargés de l'application de la loi, les services sociaux, l'éducation et le soutien en santé mentale.			
		46. Renforcement des capacités et accès à des outils avancés sur les dernières découvertes scientifiques visant à mettre en œuvre des enquêtes efficaces sur la recherche scientifique et les investigations de précurseurs, ainsi que sur le rôle de la police dans la prévention des addictions.			
6.5	Renforcement des capacités de coordination et de coopération entre les services chargés de l'application de la loi (y compris les douanes).	6.5.1 Renforcement des capacités des autorités chargées de l'application de la loi pour prévenir, combattre et démanteler la production et le trafic de drogues (dans les domaines aérien, maritime et terrestre)		2027-2029	
		47. Transformer la conférence sur l'application de la loi en une plateforme d'échange de points de vue, de modèles et de tendances, tout en garantissant la mise en œuvre efficace et le partage d'outils sur les stratégies liées à la drogue, l'amélioration des capacités opérationnelles et le renforcement de la coopération internationale et interinstitutionnelle.			
		48. Faciliter l'accès aux cadres et protocoles réglementaires pour les services chargés de l'application de la loi et douaniers dans les domaines aérien, maritime et terrestre en Europe.			

V. ANNEXE I. REFERENCE TIREE DU PROGRAMME ET BUDGET 2024-2027 DU CONSEIL DE L'EUROPE⁴

Santé et droits humains / Sous-programme (Groupe Pompidou)

« Le Conseil de l'Europe a joué un rôle pionnier dans l'élaboration de normes dans des domaines politiques émergents et nouveaux, et nous soulignons notre détermination collective à relever les défis actuels et futurs (...) » [Déclaration de Reykjavik](#)

Principaux résultats

Elaboration de normes :

Recommandation(s) dans les domaines des politiques en matière de drogues et des addictions. Rapports.

Coopération :

Activités de renforcement des capacités, soutien juridique et technique, documents d'orientation, documents d'accompagnement sur les drogues et les addictions, manuels, ressources en ligne, réseaux, formations, séminaires, ateliers, publications, supports audiovisuels, applications interactives.

Effet immédiat

Les États membres ont renforcé leur capacité à prendre des décisions éclairées et fondées sur des données probantes en matière de politique antidrogue, conformément aux normes relatives aux droits humains, et à travailler efficacement dans tous les secteurs et toutes les disciplines en utilisant les ressources disponibles de manière efficiente.

Effet intermédiaire

Les États modifient leurs politiques, leur législation et leurs pratiques en matière de drogue et des addictions conformément aux valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe afin de lutter contre les problèmes liés à la consommation de drogues et des addictions.

Impact

Les États membres remplissent leurs obligations en matière de protection effective des droits humains dans les domaines de la biomédecine et de la santé.

Les personnes jouissent de leurs droits dans les domaines de la biomédecine et de la santé.

⁴ CM(2025)1, 1513^{ème} Réunion, 27 novembre 2024 ; publication le 16 décembre 2024 (2025 ajusté).

VI. ANNEXE II : EXEMPLES D'INDICATEURS D'EFFETS IMMEDIATS

Nombre de documents politiques et de plaidoyer produits, facilités et présentés en tant que documents d'orientation politique

Nombre de documents d'orientation politique fournis

Nombre de stratégies d'orientation élaborées pour lutter contre les problèmes de santé mentale et les troubles liés à l'usage de substances

Nombre de stratégies soutenues, conseillées et élaborées pour lutter contre le trafic de drogues

Nombre de partenariats avec la société civile et les personnes qui consomment des drogues

Nombre de programmes de prévention mis en œuvre

Nombre de services de réduction des risques mis en place et soutenus

Nombre de personnes traitées pour des troubles liés à l'usage de substances

Réduction de la consommation de substances et des dommages connexes parmi les populations à haut risque

Nombre d'agents des forces de l'ordre formés

Nombre de stratégies soutenues, conseillées et développées pour lutter contre le trafic de drogues

Nombre et types de formations professionnelles et éducatives

Services de logement et de stabilisation

Amélioration (mesurable) de l'efficacité des politiques en matière de drogues

Réduction de la consommation de substances et des dommages connexes parmi les populations à haut risque

Accès accru aux services de réduction des risques

Amélioration des résultats des traitements pour les personnes souffrant de troubles liés à la consommation de substances

Renforcement de la collaboration et de la coopération entre les pays membres du Groupe Pompidou

Réduction du trafic de drogues et des dommages connexes